



Cher(ère) parent(s), Cher(ère) fidèle(s)

Selem Aleycoum

Nous avons constaté avec joie et allégresse un afflux massif des inscriptions pour l'enseignement et l'éducation des enfants. Cependant, comme vous avez pu le constater, la mosquée est en pleine construction et les travaux avance elhamdouLLAH (la 1^{ère} tranche des travaux est terminée). Pour pouvoir continuer dans cette dynamique, nous devons poursuivre nos efforts financiers, moraux, spirituel etc.... de la part de tous. C'est pour cela que nous avons modifié la tarification, les matières et les horaires des créneaux. Sachez que l'argent cotisé permettra d'avancer et de concrétiser les différents projets que la mosquée mène tout au long de l'année pour les enfants : meilleure qualité d'apprentissage, activités, concours de coran, facture d'électricité, gaz, entretien des nouveaux locaux...

Aussi, nous allons inclure cette année des activités extra religieuse, randonnées, activités sportives, goûte, sorties...inclus dans la cotisation.

! L'âge minimal autorisé pour l'inscription des enfants est de 6 ans le jour de l'inscription.

Voici une explication facile des différents tarifs (annuel) que nous proposons selon votre cas :
 Il y a 3 matières enseignées : 1 coran, 2 langue arabe, 3 cours de religion et alphabétisation
 Le tarif sera dégressif selon le nombre de matières cumulées (ainsi que le nombre d'enfants)
 mais le prix d'une seule matière sera toujours de 130€ pour un enfant, 110€ pour le 2^{ème} enfant 90€ pour le 3^{ème} et 70€ à partir du 4^{ème} et plus
 1^{ère} matière : 130€ (130€ l'année), si vous rajoutez une 2^e matière : 110€ la 2^e matière (donc vous devrez payer 240€ l'année pour 2 matières) et si vous rajoutez une 3^e matière : 80€ (donc vous devrez 320€ l'année pour 3 matières)
 L'inscription n'inclus pas les manuels d'apprentissage

Tableau à remplir pour chaque enfant : cochez la ou les cases correspondantes à vos besoins.

Matières enseignées				
Nombre De matières	coran	Cours de religion	Langue arabe	tarifs
Matière 1				
Matière 2				
Matière 3				

Pour le règlement de la cotisation vous avez le choix de payer en plusieurs fois.

- ★ Si vous payer en une seule fois la cotisation devra être réglé avant le 1 octobre 2015.
- ★ Si vous payer en plusieurs fois une 1^{ère} cotisation de la moitié du montant total devra être réglé avant le 1 novembre 2015 et le reste en mars 2016 inchALLAH.

Barak ALLAHOU FIKOUM chers parents, chers fidèles, Qu'ALLAH récompense vos efforts et votre patience, puisse t-Il nous accorder la meilleure éducation pour nos enfants.